

11 mars 2008 - L'entrepreneuriat féminin - Clôture par Hervé Novelli du colloque organisé par l'association Paris Pionnières

Monsieur le président,
Mesdames les présidentes,
Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

Je suis heureux de vous rencontrer à l'issue de ce colloque organisé par Frédérique Clavel, chef d'entreprise mais aussi Présidente de l'incubateur d'entreprises innovantes « Paris Pionnières ».

Chère présidente, vous me donnez là l'occasion d'aborder la politique que nous menons, que vous menez, pour favoriser la création et le développement de nos entreprises, avec la spécificité qu'emporte la situation souvent particulière des femmes dans notre pays. À titre d'exemple, j'ai d'ailleurs compris qu'au-delà des services classiques d'un incubateur que vous apportez en accompagnant et en hébergeant les nouvelles entreprises, vous proposez également des services d'aide à la vie quotidienne (crèche, livraison à domicile...) pour permettre à vos adhérentes de concilier au mieux leur vie professionnelle et leur vie privée. L'ancien chef d'entreprise que je suis sait combien cela est important, surtout quand l'on vient de créer ou de reprendre une entreprise.

Plus généralement, vous êtes partie prenante de la dynamique entrepreneuriale que nous cherchons à promouvoir, et que nous mettons au cœur de nos actions visant à restaurer la croissance de notre pays. Le diagnostic que j'avais esquissé dès le mois de juillet dernier sur les faiblesses structurelles dont souffrent nos entreprises est aujourd'hui largement partagé.

Ces faiblesses, c'est une compétitivité-coût vis-à-vis des pays de l'OCDE fortement détériorée au cours des 5 dernières années. C'est un défaut d'innovation, largement connu. C'est une croissance de nos entreprises insuffisante.

Certes la création d'entreprise ne s'est jamais aussi bien portée, et je suis le premier à le saluer et à m'en réjouir. C'est le thème principal de votre colloque et j'y reviendrai.

Je crois utile de rappeler le contexte général de l'action de fond vigoureuse qui a d'ores et déjà été engagée pour restaurer la compétitivité de nos entreprises et favoriser leur croissance.

Cette action a consisté essentiellement :

- à simplifier la vie des entrepreneurs par un programme ambitieux de réduction de leurs charges administratives (de 25 % environ à l'horizon 2011) ; la dématérialisation des procédures administratives (opérationnelle dès la fin 2008 pour les exportations) ; Le gel des